

Le spectre d'un pays encore ingouvernable en 2027

di Corentin Lesueur, Mariama Darame, Marie Pouzadoux e Olivier Pérou

L'émiettement politique rend incertains les prochains scrutins et la capacité du futur chef de l'Etat à gouverner

Crise politique temporaire ou révolution institutionnelle durable ? Depuis les élections législatives anticipées de 2024, le champ politique français est à ce point bouleversé qu'il doute d'une de ses dernières évidences : le « fait majoritaire », rouage essentiel de la mécanique de la V^e République. Chaque fois que les deux scrutins nationaux – la présidentielle et les législatives – se sont succédé, les présidents de la République ont obtenu une majorité de députés, absolue dans tous les cas, hormis en 1988 et en 2022. Sauf qu'avec l'émiettement des deux grands blocs et la recomposition permanente à l'œuvre depuis la première élection d'Emmanuel Macron, les états-majors ne sont plus persuadés de cette évidence en 2027 et redoutent un scénario noir : l'élection d'une nouvelle ou d'un nouveau chef de l'Etat qui déciderait d'une nouvelle dissolution et se retrouverait avec une majorité tout aussi ingouvernable que celle de 2024. « *Une fois installée, la tripolarisation rend très improbable qu'un président puisse, par un simple effet de calendrier électoral, transformer sa victoire personnelle en domination écrasante à l'Assemblée*, tranche le constitutionnaliste Benjamin Morel. *Le mécanisme du ricochet continue de fonctionner, mais il ne suffit plus, à lui seul, à garantir une majorité absolue.* »

Les Français n'ont pourtant pas perdu foi dans cette logique institutionnelle. Près de la moitié d'entre eux (47 %) en font la condition d'un « *bon système politique* », l'autre moitié lui préférant une majorité relative (53 %) faisant la part belle à l'opposition et à la quête de compromis, selon la dernière vague de l'étude « *Fractures françaises* », réalisée par l'institut Ipsos-BVA pour *Le Monde*, la Fondation Jean Jaurès, le Centre

de recherches politiques de Sciences Po et l'Institut Montaigne, réalisée en octobre 2025. En 2022, moins d'un tiers des sondés (30 %) jugeaient une majorité absolue préférable à une majorité relative (70 %). Entre-temps, Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale en juin 2024 et offert l'expérience d'un Hémicycle fragmenté et paralysé.

A rebours de la tripartition entérinée par les dernières élections, des responsables politiques considèrent le fait majoritaire toujours atteignable et désirable. Favorite du premier tour de la présidentielle, à un an du scrutin, l'extrême droite en fait même l'un des principaux arguments en sa faveur. Jordan Bardella, candidat du Rassemblement national (RN) en cas d'inéligibilité de Marine Le Pen (la Cour d'appel de Paris rendra son arrêt le 7 juillet), a érigé la « *stabilité retrouvée, notamment institutionnelle* » en « *première de [ses] priorités* ». L'eurodéputé compte ainsi capitaliser sur la division des camps adverses et séduire des milieux économiques avides de perspectives politiques et budgétaires claires. « *Le fait majoritaire perdurera en cas d'élection à la présidentielle d'un programme de rupture, et nous sommes les seuls à pouvoir le réaliser* », se targue Renaud Labaye, secrétaire général du groupe RN à l'Assemblée nationale.

Candidatures éparpillées

Dans le camp présidentiel, ni l'afflux de candidats potentiels ni les anciennes proximités avec Emmanuel Macron n'obèrent pour le moment les espoirs de deux de ses anciens premiers ministres de reconstituer une future majorité. Loin d'une recomposition durable du champ politique, Edouard Philippe renvoie la tripartition actuelle à quelques paramètres conjoncturels (absence de véritable campagne d'Emmanuel Macron en 2022 et dissolution précipitée en 2024). Le maire du Havre et président d'Horizons est convaincu que les Français accorderont une majorité absolue au prochain président élu, « *pour sortir de la spirale d'impuissance publique et d'immobilisme depuis trois ans* », résume l'un de ses conseillers. En 2017, Emmanuel Macron « *en venant de nulle part et sans parti a bien réussi à faire élire plus de 300 députés d'un coup* », glisse encore son entourage.

Gabriel Attal estime tout aussi « *souhaitable* » et « *possible* » de rallier à sa cause la moitié des futurs députés ; de même que Bruno Retailleau, candidat désigné par Les

Républicains. Les entourages des trois concèdent cependant qu'une majorité nécessiterait des « ponts » entre partis, actant que le RN est le seul mouvement, en l'état, à pouvoir en constituer une sur son seul nom. Un paramètre décisif au moment de trancher le casting du centre et de la droite lors de la campagne présidentielle ? « *La tripartition a vocation à durer, prédit Bruno Le Maire, ancien ministre de l'économie (2017-2024) Nous sommes en crise de régime larvée. Le blocage institutionnel empêche de conduire les changements radicaux nécessaires. Des évolutions profondes de pratique politique et d'organisation des pouvoirs seront donc indispensables pour éviter le consensus mou. »*

Dans ce qu'il reste du « bloc central » comme à gauche, les doutes sur la permanence du « fait majoritaire » reposent essentiellement sur l'éparpillement des candidatures, les conflits personnels étalés au grand jour et l'absence d'un fond programmatique commun. Au point que certains appellent à mener les deux élections de front, voire à inverser l'ordre des priorités. « *Aujourd'hui, la fragmentation de la vie politique est une réalité, et personne ne porte le diagnostic qu'au vu des deux dernières années à l'Assemblée nationale, le sujet, ce n'est pas tant d'avoir une candidature unique pour passer le premier tour de la présidentielle, mais, au-delà, celui de construire une majorité en amont du scrutin présidentiel pour être en capacité de gouverner »*, souligne Thomas Ehrhard, maître de conférences en science politique à l'université Paris II-Panthéon Assas.

Angle mort à gauche

A gauche, plusieurs figures pressent les appareils, hors La France insoumise (LFI), d'avancer sur le terrain législatif. Pour le sénateur écologiste Yannick Jadot (Paris), qui a longtemps espéré un texte sur la proportionnelle pour éviter que le scrutin majoritaire tourne au désavantage de la gauche avec la disparition d'un front républicain, un accord programmatique et électoral est une des conditions préalables à toute désignation d'un candidat commun. « *Pour éviter le spectre d'une primaire où les perdants ne soutiennent pas le vainqueur, il faut d'abord un socle programmatique, ensuite une équipe qui représente la diversité de la gauche et la crédibilité d'un gouvernement commun et, trois, un accord législatif »*, liste l'ancien candidat à la présidentielle.

Dans une récente note à la Fondation Jean Jaurès, l'ancien garde des sceaux socialiste Jean-Jacques Urvoas (2016-2017) exhorte de même la gauche à s'occuper en priorité de la bataille des législatives et à rompre avec la logique présidentialiste du candidat providentiel. « *Le délitement du cadre actuel offre au Parti socialiste [PS] l'occasion de reprendre l'initiative en assumant un changement de paradigme : rebâtir un parlementarisme solide, redonner aux législatives leur rôle structurant et favoriser des coalitions durables* », explique le désormais professeur de droit public de l'université de Brest. Un constat partagé par le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, qui veut « *penser le bloc de la gauche uni, hors LFI, dans l'ensemble des scrutins à venir, jusqu'aux régionales de 2028* ».

Dans les faits, les législatives ont tout de l'angle mort à gauche. Les concurrents de LFI (PS, Ecologistes et ex-« insoumis » de L'Après) concentrent leurs débats sur la désignation d'un candidat commun. Avant même de réfléchir à une majorité à l'Assemblée, les gauches se disputent l'hégémonie dans leur propre camp. « *La seule chose qu'on peut affirmer, en l'état, c'est que le pays est plus divisé que jamais, politiquement*, résume Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos-BVA. *Pour le reste, les Français ont réclamé une culture du compromis à l'Assemblée nationale, mais ils font depuis deux ans l'expérience d'un Hémicycle composite et incapable de réformer le pays en profondeur. L'affiliation partisane en deux grands blocs a volé en éclats, et nul ne sait si le fait majoritaire peut se reconstruire en dehors d'une coalition contre les extrêmes, ce qui ne fait pas une majorité durable...* » Une autre façon de dire que la présidentielle ne sera pas achevée avant le soir du second tour des législatives.